

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

RECHERCHE PUBLIQUE, PROFITS PRIVÉS !

Alors que la presse généraliste traverse une crise existentielle, un cartel d'éditeurs de revues scientifiques affiche des marges bénéficiaires supérieures à 30% ! Explication

PAR DOMINIQUE NORA



C'est l'histoire d'une guerre planétaire, qui oppose un oligopole hyper-profitable à une communauté de militants révoltés. Les banques contre les altermondialistes ? Les pétroliers contre les écologistes ? Non : cette bataille-là oppose un quarteron discret d'éditeurs scientifiques défendant leurs faramineux profits face à une masse croissante de chercheurs qui réclament un accès libre à la connaissance. « Les éditeurs académiques ont des pratiques qui feraient passer Walmart pour l'épicier du coin et Murdoch pour un socialiste ! » plaisantait récemment un journaliste britannique.

Aux yeux de ses détracteurs, l'édition scientifique, qui affiche couramment des marges bénéficiaires supérieures à 30%, fonctionne en effet comme un véritable racket légal. C'est un marché non concurrentiel sur lequel une clientèle captive est contrainte de payer de plus en plus cher l'accès à une information fournie et financée par elle-même sur fonds publics ! Au total, quelque 28 000 revues scientifiques à comité de lecture publient à présent 1,8 million d'articles par an. Mais, les « big three » – le néerlandais Elsevier, l'allemand Springer et l'américain Wiley – contrôlent les titres les plus prestigieux et les plus vendus. En 2002, ils représentaient ensemble 42% des articles publiés, selon Morgan Stanley. Si bien

UN MARCHÉ EN OR MASSIF

1 Les Etats subventionnent massivement les travaux des chercheurs des grandes universités ou instituts scientifiques.

que ces géants ont pu, sans affecter leurs ventes, augmenter le coût annuel de leurs abonnements de 5 à 15% ces dernières années. Aussitôt imités par les « sociétés savantes », comme l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) ou la Royal Society of Chemistry britannique. Au terme de cette flambée des prix, l'accès aux titres les plus convoités coûte aujourd'hui entre 20 000 et 40 000 dollars par an aux bibliothèques scientifiques.

« Les éditeurs sortent sans arrêt de nouveaux magazines spécialisés, à des prix astronomiques », peste le patron d'une PME de biotech française. Pro du marketing, les éditeurs contraignent leurs clients à souscrire des abonnements groupés, c'est-à-dire à acheter des bouquets de titres plus ou moins intéressants, pour obtenir les revues incontournables. Les éditeurs s'arrogent aussi l'exclusivité du copyright : ni les auteurs des articles ni leurs institutions ne gardent la propriété des travaux qu'ils ont pourtant réalisés ! Au nom de ce principe contesté, de grandes universités comme Calgary ont dû retirer de leur site web des articles de leurs propres chercheurs.

« En définitive, les institutions publiques subventionnent très grassement l'édition scientifique », résume Sandrine Malotau qui négocie pour les bibliothèques françaises (voir encadré). Mais pourquoi donc les universités

continuent-elles de verser des sommes astronomiques à cette poignée d'éditeurs privés, qui s'approprient le résultat de leurs recherches ? Essentiellement, parce que les propriétaires des revues scientifiques sont au cœur du système d'évaluation des chercheurs fondé sur le nombre d'articles publiés dans les revues les plus prestigieuses. Partout dans le monde, les blouses blanches sont plus que jamais soumises au « *publish or perish* ! » Une injonction qui conditionne leur réputation, leur carrière, et même leur capacité à lever de l'argent pour mener leurs recherches. Dans cette course, le must consiste à publier dans les magazines influents, car chaque titre est jaugé par son « facteur d'impact » (FI), calculé chaque année par le Thomson Reuters Journal Citation Reports.

« Nous n'arrivons malheureusement pas à dépasser l'habitude de juger les gens d'après l'endroit où ils publient », regrette Björn Brembs, un neurobiologiste de l'université allemande de Regensburg. Pourtant, ce système finit par nuire à la qualité même des articles et suscite de nombreuses dérives. « *Sommés de publier à tout prix, certains chercheurs américains font moucher des résultats peu intéressants, fractionnent leur communication en plusieurs articles ou citent les copains dans l'espoir d'un renvoi d'ascenseur* », constate un jeune et brillant chercheur français en biologie moléculaire, qui a traversé l'Atlantique.

Mais voilà, la crise économique a rendu insupportable l'escalade des prix. En avril 2012, même Harvard a tiré le signal d'alarme ! La riche et prestigieuse université américaine, qui dépense près de 4 millions de dollars par an en périodiques, annonce alors qu'elle ne peut « *plus supporter le coût de certains abonnements, spécifiquement les journaux électroniques publiés par des fournisseurs historiques clés* ».

2 Les chercheurs, qui sont évalués selon le nombre et la qualité de leurs publications, donnent gratuitement leurs articles aux revues des éditeurs commerciaux - Elsevier, Springer, Wiley...



Que dire des facultés et organismes de recherche français, dont les budgets de documentation ont baissé de 9%, puis 5%, ces deux dernières années ? Ensemble, les acteurs de l'Hexagone versent 34 millions d'euros par an au seul Elsevier ! « *Les prix sont parvenus à de telles hauteurs qu'ils menacent directement l'activité des bibliothèques, la qualité des services aux étudiants, et l'activité même de recherche* », alerte Sandrine Malotaux. De grandes universités – comme Pierre-et-Marie-Curie – ont ainsi dû renoncer, cette année, à la version électronique de la revue « Science », pour laquelle l'éditeur AAAS réclamait une hausse de... 100%.

Du coup, la grogne des milieux scientifiques, qui couvait depuis le début des années 2000, s'est muée en révolte. En 2012, un groupe mondial de mathématiciens de haut niveau, emmené par la médaille Fields britannique Timothy Gowers, a lancé « The Cost of Knowledge » (« Le coût de la connaissance »), une pétition appelant à boycotter Elsevier, qui a recueilli quelque 13 000 signa-



Les éditeurs conservent la totalité des droits d'auteur des articles publiés dans leurs revues et vendent à prix d'or leurs abonnements, aux bibliothèques des universités. Seule la publication en libre accès permet d'échapper à ce business.

tures. Avec ses 2 200 revues (notamment « The Lancet » ou « Cell ») et ses profits insolents (900 millions d'euros en 2012 pour 2,5 milliards de chiffre d'affaires), la filiale du groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier est devenue la bête noire des protestataires.

L'éditeur réfute ces accusations, soulignant que son travail « complexe » nécessite de « lourds investissements », et que « le coût de téléchargement d'un article n'a jamais été aussi bas ». Mais pour les responsables des bibliothèques, le passage au numérique soulève de nouveaux problèmes, car les précieux abonnements annuels ne donnent à présent accès qu'au flux des publications, mais plus aux numéros anciens, autrefois conservés sur papier.

Les pratiques des éditeurs ont en tout cas galvanisé le mouvement mondial pour une « science ouverte ». En

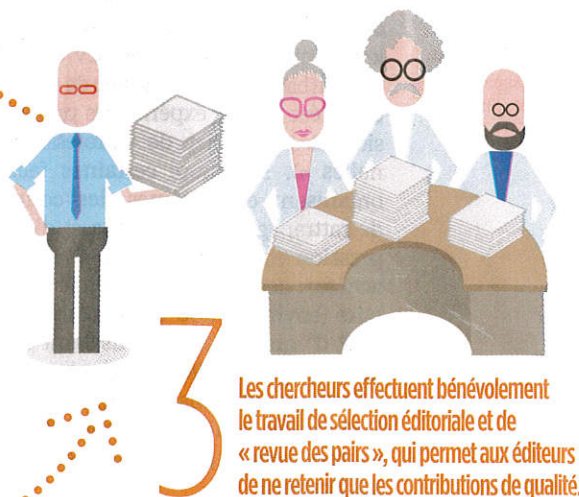
amont, la plupart des grandes institutions publiques – dont le National Institutes of Health américain – exigent à présent que les travaux qu'elles financent soient accessibles dans des archives ouvertes. Et les dépôts d'archives universitaires, comme HAL en France, se sont multipliés. En aval, les académies encouragent leurs chercheurs à publier dans des journaux en libre accès ou *open access*. Ces appels ont galvanisé les diffuseurs à but non lucratif, comme la Public Library of Science (www.plos.org) qui, fin 2013, avait déjà mis en ligne plus de 100 000 articles.

Mais l'*open access* n'est pas la panacée : les coûts de sélection, d'édition et de diffusion des articles sont alors à la charge de l'auteur ou de son laboratoire. Même la Public Library of Science demande aux auteurs des pays riches des contributions pouvant atteindre 2 900 dollars par article... En outre, les gros éditeurs commerciaux récupèrent le concept d'*open access*, tout en traînant des pieds : ils refusent de libérer complètement les droits d'auteur.

Déverrouiller vraiment l'accès à la connaissance nécessiterait de commencer par repenser l'évaluation de la recherche. « *Les critères, tels qu'ils sont conçus en France, renforcent la perversion du système par la valeur injustifiée qu'ils donnent aux taux de citation* », déplore Sandrine Malotaux, qui prône un modèle plus qualitatif, à l'image du nouveau dispositif britannique Research Excellence Framework 2014. Ensuite, il faudrait lancer une initiative – au moins européenne – pour que les institutions de recherche assurent elles-mêmes l'édition, à prix coûtant, de revues libres. Bref, Elsevier et consorts ont encore de beaux jours devant eux... Comme en témoigne leur insolente santé en Bourse. ■



4 Les chercheurs ou leur laboratoire peuvent contribuer aux frais d'édition des articles. Ils en assument la totalité s'ils publient en libre accès sur internet.



3 Les chercheurs effectuent bénévolement le travail de sélection éditoriale et de « revue des pairs », qui permet aux éditeurs de ne retenir que les contributions de qualité.

CONSORTIUM TRICOLORE

— Pour faire front face aux éditeurs, la France s'est dotée d'un consortium pour l'accès aux publications numériques des établissements universitaires et de recherche : Couperin.org. L'association, qui regroupe les 250 principaux organismes scientifiques (CNRS, Inria, Inra, Inserm...), analyse les besoins de ses membres, et négocie l'achat de leurs ressources documentaires. L'union porte ses fruits, constate Sandrine Malotaux, responsable des négociations : « *Au terme de discussions ardues, Couperin a obtenu en 2013 et 2014 une certaine modération tarifaire. Seulement 13% des offres 2014 comportaient un taux d'augmentation supérieur ou égal à 4%, contre 59% en 2011.* » **D. N.**